

**Note**

**DESTINATAIRES :** M. Stéphane Bertrand  
M. Daniel Bienvenu  
M. Alain Bolduc  
M. Louis Borgeat  
M. Pierre H. Cadieux  
M. Guy Deschênes  
Mme Catherine Ferembach  
M. André Fortier  
Mme Suzanne Giguère  
M. Michel Hamelin  
M. Camille Horth  
M. Marc Lacroix

**EXPÉDITEUR :** Monsieur André Dicaire  
Secrétaire général

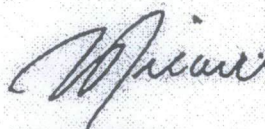
**DATE :** Le 14 avril 2005

En application des directives aux membres du Conseil exécutif concernant les conflits d'intérêt, je vous informe que le ministère du Conseil exécutif ne peut plus, à compter d'aujourd'hui, requérir quelque bien ou service de l'une ou l'autre des entreprises œuvrant sous les raisons sociales suivantes :

- L'Édition Journal des Gens d'Affaires de l'Est de Montréal;
- Les Éditions Montréal/Québec inc.;
- Le journal l'Express du Plateau inc.;
- Le journal l'Édition Commerciale de l'Est de l'île de Montréal inc.;
- L'Édition Industrielle.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le secrétaire général,



André Dicaire

